

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Issy-les-Moulineaux, le 22 août 2023

Le CFA d'ARPAVIE lance sa 2^{ème} promo de formation au métier d'aide-soignant(e)

Pour sa 2^{ème} rentrée consécutive, ARPAVIE propose un accompagnement global pour se former au métier d'aide-soignant(e) et intégrer en CDI une résidence du groupe.

ARPAVIE, propose désormais, au sein de son CFA, certifié QUALIOP1, de former des jeunes éloignés de l'emploi au métier d'aide-soignant(e) grâce à l'apprentissage, pendant une durée de 18 mois. Les jeunes sont intégrés dans les établissements ARPAVIE et se verront proposer un CDI à l'issue de leur formation.

Des jeunes accompagnés dès le début

Avant l'entrée en formation, les élèves intègrent d'abord une prépa-apprentissage pendant 6 semaines, un dispositif innovant qui leur permet de murir leur projet professionnel et de conforter leur choix d'orientation.

La prépa-apprentissage c'est quoi ?

- Un parcours de formations spécifiques adapté à l'accompagnement de la personne âgée avec par exemple des modules sur la bientraitance, la fin de vie ou encore des modules sur l'hygiène
- Une formation sur la posture et le savoir-être en entreprise
- Une remise à niveau en français
- Des immersions dans un établissement d'accueil ARPAVIE

Une fois en formation, les apprentis sont accompagnés(e)s par des directrices.trices de résidences ARPAVIE, tuteurs/trices spécifiquement formé(e)s.

Cette formation, gratuite pour les apprentis, est rémunérée et compte déjà 2 promotions depuis le 1^{er} janvier 2023.

ARPAVIE va bientôt recruter les futurs apprentis de sa rentrée 2024.

Pour accéder à cette formation les candidats doivent répondre aux critères d'éligibilité :

- Avoir entre 17 et 29 ans
- Pour les plus de 30 ans, disposer de la Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)

Un CDI à la clef

A la fin de ce cursus, le Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant(e) est délivré et un CDI au sein d'une résidence ARPAVIE est systématiquement proposé.

Pour ARPAVIE, l'enjeu est de faire émerger la future génération d'aides-soignants et de revaloriser ce métier qui peine à attirer les jeunes.

« J'ai commencé mon parcours professionnel dans l'informatique mais je souffrais de manque de contact, je suis très heureux d'avoir entamé cette reconversion. D'autant plus que le métier d'aide-soignant ouvre de multiples possibilités d'évolution dans le domaine des soins. A la fin de mon cursus j'envisage déjà de suivre une formation d'infirmier »,

Heverly MAKOSSO, apprenti de la 1^{ère} promotion du CFA ARPAVIE





Contact presse

carmel.serrie@rpavie.fr

Tél. 06.71.08.99

Pour en savoir plus : [CFA ARPAVIE](#)

À propos d'ARPAVIE

Le groupe associatif ARPAVIE est le 1er gestionnaire de résidences pour personnes âgées associatif en France. ARPAVIE accompagne tout au long de l'évolution de leur vie ou de leur maladie près de 10 000 personnes âgées autonomes, dépendantes, handicapées, atteintes de maladies neurodégénératives ou autres pathologies apparentées.

ARPAVIE gère 127 établissements et services : 46 EHPAD, 78 résidences autonomie, 2 résidences services seniors, un service de soins infirmiers à domicile ainsi qu'ARPAVIE@dom, une association d'aide et de services aux personnes âgées et handicapées couvrant les départements des Yvelines, de la Seine-Saint-Denis et du Val d'Oise.

L'offre de services d'ARPAVIE comprend en outre des dispositifs de répit proposant des places d'hébergement temporaire et d'accueil de nuit ainsi que des places d'accueil de jour.

L'ambition d'ARPAVIE est de constituer un opérateur de référence des résidences autonomie en France en y développant, avec l'aide des services à domicile, une très large palette de prestations individualisées.

ARPAVIE emploie près de 5 000 collaborateurs et réalise un volume d'affaire de 230M€.